

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE439

présenté par

M. Clément, M. Potier, M. Daniel, M. Paul, Mme Got, Mme Dombre Coste, Mme Massat, Mme Battistel, M. Pellois, Mme Marcel, M. Grellier, M. Garot, Mme Fabre, Mme Le Loch, M. Bleunven, M. Roig, Mme Boistard, Mme Françoise Dubois, M. Fekl, Mme Poumirol et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 13

A l'alinéa 38, substituer aux mots :

« de ses stratégies »,

les mots :

« des stratégies prévues à ce même article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle avec la définition des stratégies prévue au 8° de l'article L. 143-2.